



## **Le gouvernement maintient son projet en l'état et confirme l'instauration d'un âge pivot**

Le gouvernement vient de confirmer aux organisations syndicales, le maintien de son projet de loi en l'état. Il renouvelle dans un courrier envoyé ce jour, ses nombreux éléments de communication qui n'ont pourtant convaincu personne depuis presque deux ans et demi. Ainsi, le premier ministre parle d'un projet « juste et simple » alors que tout le monde s'accorde sur la complexité à comprendre ce projet. Même les différents ministres ne peuvent expliquer ce qu'est une carrière complète pour prétendre percevoir les 1000 euros minimum de pension. Les annonces de mesures d'exception par profession à l'application du système « universel » se multiplient. C'est à se demander s'il n'y aura pas plus de régimes dits spéciaux avec cette loi qu'il n'en existe aujourd'hui...

## **On ne change rien mais on gagne du temps. L'âge pivot devenu âge d'équilibre reste l'objectif indiscutable du gouvernement.**

Alors qu'on sait que le débat sur l'âge pivot n'est que de l'enfumage dans le but d'obtenir l'adhésion de certains syndicats (pour ne pas les nommer...) le gouvernement maintient le cap dans ce domaine aussi. En fixant des objectifs d'économie aux « partenaires sociaux », il refait le coup de l'assurance chômage. Au final, c'est le gouvernement qui décidera y compris par ordonnances, comme le stipule le courrier. Le gouvernement confirme donc ce jour que son projet de loi est d'abord budgétaire dans le but de faire de nouvelles économies sur le dos du monde du travail et les générations futures.

**La CGT est plus que jamais déterminée à obtenir le retrait de ce texte et à améliorer le système actuel. C'est le sens des propositions concrètes qu'elle fait depuis plusieurs mois notamment pour augmenter les ressources de notre protection sociale.**

**Après la nouvelle mobilisation d'aujourd'hui, la CGT appelle les salariés, chômeurs, retraités et jeunes à participer massivement aux grèves et manifestations prévues dès la semaine prochaine.**